

LES REFUGES DE MONTAGNE DES ALPES DU NORD CARACTÉRISTIQUES DU PARC, ANALYSE DE LA FRÉQUENTATION ET TRAVAUX DE MODERNISATION : Résumé de l'étude

Secrétariat d'Etat au Tourisme

Direction du Tourisme, Service d'Etudes et d'Aménagement Touristique de la Montagne

Champ de l'enquête

- refuges situés dans les Alpes du Nord (départements de Haute-Savoie, Savoie, Isère),
- gardés une partie de l'année,
- accessibles uniquement à pied pour les visiteurs en été, quel que soit le temps d'accès.

Eléments de caractérisation du parc de refuges

Le parc français de refuges de montagne comprend environ 200 bâtiments pour 9000 places (lits) ; 92 bâtiments pour près de 5000 places (55 % de la capacité totale) appartiennent au Club Alpin Français (CAF).

Avec 129 refuges pour 6200 places en été, les Alpes du Nord représentent les deux tiers du parc français. Les massifs de haute montagne (Mont-Blanc, Vanoise, Oisans) accueillent 61 % de ce parc.

Régime de propriété :

	Répartition (%)
CAF	28
Société des Touristes du Dauphiné	4
Parc National de la Vanoise	11
Communes	12
Privés (particuliers ou sociétés)	45

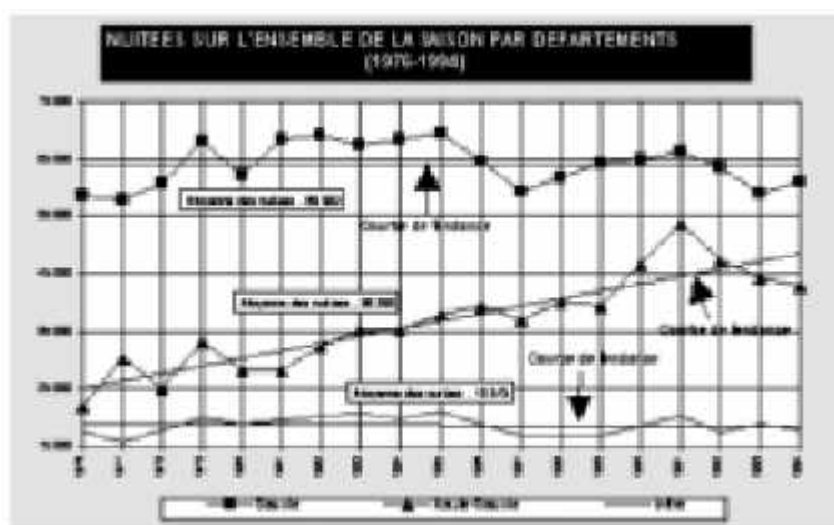
Les refuges privés sont situés pour la plupart en moyenne montagne (forêts, alpages). La majorité des refuges situés en haute montagne (au-dessus de la limite de végétation) appartiennent au CAF.

Capacité :

	Capacité totale	Moyenne	Maximum
Haute-Savoie	2944	52	151
Savoie	2243	49	152
Isère	1015	48	114

La durée moyenne de gardiennage estival est de 99 jours, soit 3 mois et une semaine.

Fréquentation



Le taux d'occupation moyen calculé sur 54 refuges des Alpes du Nord est de 41 % en 1994 ; l'analyse par massif révèle une occupation importante des lits en Vanoise (54 %), proche de la moyenne dans le Mont-Blanc et faible en Oisans (22 % sur 5 refuges).

Phénomènes de saturation en pointe de fréquentation :

(nombre de refuges)	0 à 9 nuits à saturation	10 à 19	20 à 29	30 à 39	non réponses
Alpes du Nord	87	28	9	4	1

Typologie des refuges selon la clientèle (sur 66 refuges au total) :

- alpinisme prédominant : 14
- escalade prédominante : 2
- randonnée itinérante prédominante : 19
- randonnée " nuit en refuge " prédominante : 11
- activité "ski de randonnée" significative (au moins 20 % des nuitées annuelles) : 8

Les tendances d'évolution de la clientèle sont les suivantes :

- stabilité, voire baisse, pour l'alpinisme ;
- hausse pour la randonnée itinérante, particulièrement en Savoie ;
- stagnation pour la clientèle "nuit en refuge" ;
- hausse pour le ski de randonnée, notamment en Savoie et en Isère.

63 % des clients optent pour la formule de la demi-pension (repas du soir, nuitée et petit déjeuner). l'accueil de jour participe peu au chiffre d'affaires total, sauf cas particuliers.

Le nombre annuel de nuitées dans les refuges des Alpes du Nord avoisine 260 000, pour un chiffre d'affaires annuel total voisin de 43,5 MF, soit une moyenne de 337 000 F par refuge et 7 000 F par lit.

TRAVAUX DE MODERNISATION

La croissance de la randonnée itinérante sur sentiers comparée à une certaine stagnation de l'alpinisme technique engendre une demande de confort supplémentaire et oblige à une réflexion d'ensemble sur les itinéraires, les équipements et les services (qualité des sentiers, stationnement des véhicules, signalétique, cartographie, promotion commune des refuges du massif, etc...).

Types de travaux envisagés à échéance de 5 ans	Travaux envisagés : nombre de citations (sur 62 réponses positives)	Travaux réalisés : nombre de citations (sur 74 réponses positives) (rappel)
Sanitaires	47	53

Éclairage / électricité / chauffage	37	47
Sécurité (mise aux normes)	41	43
Locaux gardiens	37	43
Eaux usées (évacuation, traitement)	36	40
Locaux communs (notamment salles à manger)	32	40
Dortoirs	23	28
Toiture, murs, fondations	20	23
Alimentation en eau	14	17
Restructuration ou grosses réparations	3	8
Terrasse	6	6
Plate-forme hélicoptère	2	2
Reconstruction complète	1	2

Le montant total des projets s'élève à **53 421 000 F (pour 74 refuges)**.

La dépense moyenne prévue par refuge est de 1 780 700 F.

Un enjeu pour le tourisme d'été en montagne

Les nuitées en refuge représenteraient environ 1 % des nuitées totales des Alpes du Nord en été. Si on considère les nuitées induites en vallée, le nombre total de nuitées des randonneurs et alpinistes qui fréquentent les refuges peut être estimé à 1,3 million. Un quart des randonneurs et alpinistes séjournant dans

les Alpes du Nord fréquentent les refuges plus ou moins régulièrement.

Pour une approche territorialisée du problème...

Il semble possible de relier les projets de modernisation des refuges d'un secteur donné, dont la maîtrise d'ouvrage est le plus souvent associative (CAF, STD) ou privée, et une mise à niveau, sous l'autorité d'un maître d'ouvrage a priori communal ou intercommunal, des équipements nécessaires à la pratique des sports de montagne : parkings (sanitaires, téléphones), signalétique, sentiers, passerelles, sécurisation de passages délicats sur les accès aux refuges, etc. La dimension environnementale (faune, flore, paysage, ressource en eau) peut également être mieux prise en compte dans une telle approche.

étude réalisée par Dominique GIARD

chargé de mission au SEATM

date d'élaboration du résumé : 16 mars 1998